Témoignage de satisfaction pour l'action des associations engagées dans la lutte contre les méfaits du tabac

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 28 mai 2018

Ce n'est pas une question mais je tiens à saluer l'action de DNF qui n'est pas, loin s'en faut, contrairement à ce que certains ont prétendu, une organisation extrémiste. Au contraire, cette organisation veille à l'application de la loi.

C'est grâce, en grande partie, à des organisations comme DNF ou le CNCT (Comité national contre le tabagisme) qu'on ne fume plus dans les bâtiments publics en France (loi Évin de 1991, ouf, il était temps) et qu'en particulier, plus personne n'aurait l'idée de fumer dans les amphis universitaires. Dans les années 1970-1980, voire au tout début des années 1990, il y avait une poignée d'égoïstes et de goujats qui fumaient en cours au mépris de la loi/du règlement interdisant de fumer et de la santé des autres étudiant(e)s et des enseignant(e)s. Mieux encore : certain(e)s enseignant(e)s s'autorisaient, tout aussi goujat(e)s, à fumer en cours ! Heureusement que la loi Évin a balayé tout ça. Seulement, elle aurait dû intervenir beaucoup plus tôt. On n'aurait JAMAIS dû laisser fumer en cours dans les facs.

C'est également en partie grâce à DNF et d'autres organisations qu'on ne fume plus dans les bars ni dans les restaurants, même si le problème de certaines terrasses fermées où la cigarette est encore autorisée reste entier. Il s'agit de bars/restaus qui détournent la loi et, là, il faut sévir.

Donc, continuons le combat ! Le problème du tabagisme passif a été beaucoup diminué en gravité grâce à la loi Évin.

Réponse :

Merci pour ce témoignage réconfortant

Les parlementaires proposent, souvent dans l'urgence, des lois qui correspondent à un besoin né d'une situation dramatique brusquement révélée par la presse et généralement affectée d'une charge émotionnelle forte destinée à susciter l'intérêt de l'auditeur ou du lecteur.

Certains personnages politiques remarquables ont le courage d'affronter ces situations extrêmes, de prendre le temps de les analyser dans la sérénité et de rencontrer tous ceux que ces évolutions législatives risquent de favoriser ou de léser. On peut ainsi citer, pour le tabac, Simone Veil, Claude Évin, Jacques Chirac, Jean-François Matteï, Dominique de Villepin, Marisol Touraine, Agnès Buzin et, dans une moindre mesure, Xavier Bertrand qui, après avoir réussi la première phase de son projet lorsqu'il était ministre, n'a pas su en défendre les principes lorsque le nouveau président, dont il avait soutenu la candidature, lui a confié les rennes de son parti.

Les associations, comme DNF ou le CNCT, qui, dans le cadre de ces évolutions sociétales sont souvent les lanceurs d'alerte, se voient, aussi souvent, confier le soin de veiller à ce que les lois ainsi élaborées soient respectées, ce qui devrait normalement être le rôle du ministère public.

Le tabac, ce poison, qui tue très prématurément un de ses consommateurs sur deux et qui pourrit la vie et la santé de ceux qui ne fument pas, fait la fortune de ceux qui le fabriquent ou participe au revenu de ceux qui le commercialisent. Les sommes colossales que les industriels du tabac peuvent investir en marketing, en publicité ou

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac

pour financer leur travail d'influence auprès de l'opinion publique et des décideurs publics sont sans commune mesure avec les ressources dont peuvent disposer nos associations.

Les associations, qui aux termes de la loi bénéficient de ce qui peut s'assimiler à une délégation de service public, vivent des dons ou cotisations de leurs membres et des conventions annuelles ou pluriannuelles d'objectif [1]. Malheureusement, l'engagement associatif a tendance à céder le pas à l'individualisme et les restrictions budgétaires, certes justifiées, affectent uniformément les organisations, qu'elles soient sans objectif clairement défini ou indispensables à la vie des Français.

Sans un sursaut citoyen, ces associations semblent condamnées à disparaître au profit de structures institutionnelles lourdes, cloisonnées et très coûteuses pour le le budget de l'Etat... et donc pour son financement par chacun d'entre nous.

---

[1] objectifs quantifiés et vérifiés chaque année

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac